

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Flint,—Du conseil du comté de Gray, Owen Sound, Ontario.

Par l'honorable M. Clemow,—De James Bruce et autres ; et, de G. M. Holbrook et autres, tous de la cité d'Ottawa.

Par l'honorable M. Scott,—De W. D. Matthews et autres, de la cité de Toronto et d'ailleurs.

Par l'honorable M. MacInnes (Burlington),—Du révérend John Morton et autres, de la cité de Hamilton.

Par l'honorable M. McKindsey,—Du révérend William Belt et autres, de Burlington, Ontario.

Par l'honorable M. Lacoste,—De la compagnie du chemin de fer de Montréal et de l'Ouest et de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Par l'honorable M. Boulton,—Du Très révérend lord évêque de Rupert's Land Robert Phair et autres.

Par l'honorable M. Vidal,—Du Bureau de commerce de la ville de Collingwood.

Par l'honorable M. Howlan,—Du Syndicat de charité de la banque d'Épargne de Toronto.

Par l'honorable M. Sanford,—De R. J. Laidlaw, L. S. D., et autres ; et de John Riddell et autres, tous de la cité de Hamilton.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De N. Clarke Wallace, grand maître, et autres ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Association loyale Orangiste de l'Amérique-Britannique."

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique ; demandant un acte qui lui permettra d'ajouter les obligations qu'elle a émises pour des paquebots océaniques aux engagements pour lesquels elle peut émettre des actions débetures consolidées, et qui l'autorise généralement à prendre des arrangements pour la location et l'exploitation de lignes de chemins de fer.

De la Compagnie du chemin de fer de Vaudreuil et Prescott ; demandant un acte pour changer son nom en celui de " Compagnie du chemin de fer de Montréal et Ottawa."

De Louis G. de Bertram et autres ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie de chemin de fer et de traverse de Moncton et de l'Île du Prince-Édouard."

De la Compagnie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec ; demandant un acte qui amende son acte d'incorporation et les actes qui l'amendent ; qui lui donne l'autorisation de prolonger sa ligne au Sault Sainte-Marie, de construire un embranchement allant à Sudbury, au fleuve Saint-Laurent, à la cité d'Ottawa et aux mines de fer ou autres mines situées dans les comtés de Leeds, Lanark, Frontenac, Hastings, Peterborough, Victoria et dans le district de Nipissingue ; de tenir ses assemblées dans la ville de Deseronto ; de changer son nom et de construire un pont sur le Saint-Laurent.

De la compagnie du chemin de fer de Manitoba et du Nord-Ouest ; demandant un acte pour amender son acte constitutif et pour d'autres objets.

De James E. W. Currier et autres, de la cité d'Ottawa et autres lieux ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie de chemin de fer et de pont international du Saint-Laurent."